

20 mai 2022 -14:46

Appartient à Conseil des ministres du 20 mai 2022

Régie des bâtiments : maison de détention à Courtrai

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'un bâtiment à Courtrai pour y héberger une maison de détention.

Le bâtiment, sis *Etienne Sabbelaan 2*, est une ancienne maison de repos et de soins. Propriété du CPAS de Courtrai, il est situé à la périphérie de la ville et est aisément accessible via les transports publics.

Le contrat de location entrera en vigueur au 1er juin 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be